Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203194-20260302-CDE_DEL2026_001-DE

Saint Michel en Grève
Délibération de la Caisse des Écoles du 02 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à 17 heures les Membres de la Caisse des Écoles se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Max MARTIN, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller du 10 février 2026 puis faute de quorum le 02 mars 2026

Nombre de membres afférents :	9	Nombre de membres en exercice :	9
Nombres de conseillers présents :	3	Suffrages exprimés :	3

Etaient présents : M. Jean-Max MARTIN, Mme Gaëlle AUREGAN Directice, M. Rémi DISSEZ représentant de l'administration.

Absents : M. François PONCHON (excusé), Mmes Brigitte LAURIN, Marie HERNU, Cindy LENNUIEZ, Anne ROJO, M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

2026–001 – A – BUDGET PRIMITIF 2026

Budget primitif 2026 de la Caisse des Écoles

Après en avoir délibéré, les membres de la caisse des écoles par 3 voix pour, adoptent le budget primitif 2026.

Fonctionnement dépenses et recettes :	27 900,00 €
Investissement dépenses et recettes :	0,00 €

Secrétaire de séance

Le Président,
François PONCHON

MAIRIE DE SAINT MICHEL EN GREVE
Côtes d'Armor

Transmission à la Préfecture
Et rendue exécutoire le